

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2024/36 du 11 novembre 2024, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

| Référence | Objet |
|-----------|---|
| 2024/36a8 | Itzig, rue Nachtbann – manifestation « Kannerbësch 2024 » le 16.11.2024 |

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 14 novembre 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,
Pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint,



Carole Becker

Le bourgmestre,



